

# L'Indépendant

Le 4ème Pouvoir

Journal Togolais d'Informations Générales  
d'Analyses Politique et de Publicité

**xpress**

**CHRONIQUE/ OTR : Enfin le fils bâtard a un père...**

Affaire de Chef de file de l'opposition

## Un cabinet « préfabriqué » imposé à FABRE



**D**onner d'une main et reprendre de l'autre est la politique constamment menée par des pouvoirs qui n'ont aucune volonté de partager la gestion des affaires du pays. La consécration du statut de chef de file de l'opposition confié à Jean Pierre Fabre est tout sauf une décision de bonne foi politique. Alors que la polémique s'enfle sur les prochaines attitudes du leader de l'opposition face à cette responsabilité, le pouvoir togolais tombe ...

Remaniement en vue :

## FAURE CRÉE LA PANIQUE

**L**a sclérose et la léthargie observées au gouvernement depuis l'élection présidentielle autorise les critiques, même les plus acerbes contre un nouveau mandat présenté comme social par le Chef de l'Etat togolais.

Conscient de l'incapacité de son Premier ministre à donner un dynamisme à l'action gouvernementale et à plusieurs ministres qui végètent dans l'oisiveté, Faure sort de l'ombre et prépare un remaniement. Rien ne sera plus comme avant. Le travail et les ...



**Droit de réponse**

**La HAAC vole  
au secours  
d'AYASSOR**

**LIRE DROIT DE  
REPONSE D'AYASSOR**

**LIRE REPONSE DE  
L'INDÉPENDANT  
EXPRESS À AYASSOR**

Interview / SYNPHOT :



**Dr Gilbert Tsolenyanu  
explique la campagne  
pour le sourire**

**T**ève pour la tempête, place au sourire quoique jaune avec le personnel hospitalier du Togo. Le SYNPHOT, Syndicat qui réunit les praticiens de cette corporation a démarré depuis hier une campagne dénommée « la campagne pour le sourire ». Elle sollicite le personnel médical à offrir le sourire aux patients. Une opération qui vient briser la glace au bras

# CHRONIQUE

## OTR : Enfin le fils bâtard à un père...

**L**e dernier conseil des ministres est sans doute le plus éloquent en décisions depuis la formation du dernier gouvernement. Car, il a touché de doigts certaines questions substantielles de la vie du Togo. La gestion de l'économie et des finances.

Cette gestion autrefois totalement inféodée à la personne du ministre de l'économie et des finances créait des torts à une économie aplatie par des manœuvres d'un ministre sans grande compétence, mais qui s'accroche à des idéaux qui n'ont aucun reflet dans l'agrégat macroéconomique.

Le fait pour le conseil des ministres de recadrer l'instrument répressif dénommé office togolais des recettes, permettra de dégonfler le ministre des finances en question et les commissaires principal, impôts et douanes, qui se pavent dans une réforme truffée de contradictions juridiques et de cafoillages administratifs : « Il (ndlr. le conseil des ministres) précise les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Office Togolais des Recettes (OTR) créée par la loi de 2012 précitée. Il précise également les attributions des organes de supervision de l'OTR, à savoir, le conseil de surveillance et le conseil d'administration, ainsi que les organes de gestion. Le nombre de membres du conseil de surveillance est fixé à trois (03) pour un mandat de deux (02) ans renouvelable une (01) fois. »

C'est vrai, tard, vaut mieux que jamais. C'est un véritable danger de penser à doter une structure aussi importante de ses instruments, qu'après que celle-ci ait vécu avec un statut d'enfant bâtard qui a longtemps causé des dégâts directs et collatéraux à l'économie togolaise.

L'OTR devrait être une inquiétude nationale et préoccupante. Le fait pour le Chef de l'Etat, dans sont discours de début d'année de revenir sur l'exhortation de l'office à mobiliser suffisamment des ressources prouve qu'il y a mal en la demeure.

L'échec de l'OTR est dû à la superpuissance de certains individus, qui, pour des intérêts insolents imposent un système de fonctionnement qui ne répond à aucune législation. La structure ayant été pensée avant que les bribes de textes juridiques ne soient fabriquées pour replâtrer, dans un bricolage spectaculaire, la ribambelle de fissures et de faiblesses.

Maintenant que ces gourous sont déplumés par le dernier conseil des ministres, il reste à trouver des cadres compétents qui ont une vision pour l'économie, de prendre les manettes d'une économie à la dérive.

L'échec de l'OTR, c'est de donner dans une précipitation sans pareil le licenciement d'un ancien personnel rompu à la tâche régulière et routinière qu'il faudra valoriser et optimiser ou obtenir des résultats naturels, plutôt que de procéder au recrutement d'une nouvelle race d'incompétents qui multiplient des va-et-vient incessants dans les bureaux sans savoir exactement que faire.

L'échec de l'OTR est d'être allé trop vite en besogne en se donnant un plafond excessif qui n'existera que dans l'imagination et qui constituera un stress obsessionnel pour les commissaires qui donnent dans le sacrifice de l'humain, constitué des milliers d'entrepreneurs, pour juste atteindre des objectifs trop mirobolants.

L'échec donc de l'OTR est d'avoir rêvé à une réforme qui n'est pas susceptible d'augmenter le revenu des opérations commerciales et qui attend gérer un actif dans une rigueur qui fait fuir le peu d'existant.

L'échec de l'OTR est d'avoir vachement et bêtement cru à une réforme magique, en se dotant d'une masse salariale de près de 40% pour une compétence nettement en dessous de ce seuil.

En cessant, par le biais du dernier conseil des ministres d'être un enfant bâtard, l'OTR devrait se doter donc d'autres instruments plus intelligibles, mais non spécieux pour combler le vide laissé depuis 4 ans pas la racaille d'incompétents et de démesurés ambitieux qui ont déjà causé trop de tort à l'économie togolaise qu'elle (la racaille) continue de saigner à blanc.

**Carlos KETOHO**

## Insolites

### A 106 ans, elle danse avec le couple Obama

Ce dimanche 21 février, Virginia McLaurin, une Américaine de 106 ans, a réalisé son rêve en rencontrant le couple Obama à la Maison Blanche, à Washington D.C. Très émue et folle de joie, la pimpante centenaire a esquissé des pas de danse avec le président des États-Unis.

Née en 1909, Virginia McLaurin a longtemps connu dans sa vie la ségrégation raciale, abolie aux États-Unis en 1964. Alors quand elle a rencontré Barack Obama ce week-end, sa réaction fut : « Un président Noir ! », n'en croyant pas ses yeux. Cette femme de 106 ans qui travaille bénévolement avec des enfants handicapés était tellement heureuse d'être reçue à la Maison Blanche qu'elle s'est mise à danser. Le couple présidentiel s'est joint avec plaisir à la mamie dynamique. « Quel est votre secret pour continuer à danser à 106 ans ? », a lancé Barack Obama. « Il faut juste continuer à bouger », lui a répondu Virginia.

La vidéo de la scène, mise en ligne dimanche soir sur la page Facebook de la Maison Blanche, est rapidement devenue virale. Ce lundi, elle compte déjà plus de 19 millions de vues.

### Un léopard qui avait blessé cinq personnes dans le sud de l'Inde début février a réussi à s'échapper du zoo où il avait été placé après avoir été capturé.

Le mâle de 45 kilos a réussi à se faufiler entre les barreaux de sa cage dans le zoo Bannerghatta, à Bangalore, déclenchant une battue fébrile pour le retrouver, a déclaré le chef des services régionaux de la faune et de la flore, Ravi Ralph.

"Une cinquantaine de personnes réparties en six équipes sont à sa recherche dans le zoo et à l'extérieur, et tentent de savoir où il est parti en suivant les traces de ses pattes", a-t-il déclaré à l'AFP.

Une enquête a été ouverte pour savoir comment le félin avait réussi à s'évader, a-t-il ajouté. L'animal est peut-être parti dans un parc national adjacent qui s'étend sur plus de 200 hectares.

"Même en cage, le félin était très remuant. Nous espérons qu'il ne soit pas parti trop loin et pouvoir l'attraper rapidement", a ajouté Ravi Ralph.

Au début du mois le fauve avait déjà fait parler de lui avec la diffusion de photos le montrant en train de rôder autour d'une école, puis de s'en prendre à des gardes forestiers, un défenseur de la faune sauvage et d'autres personnes qui s'étaient approchées trop près de lui.

On y voyait notamment l'animal attaquer un homme à terre et planter ses crocs dans les jambes d'un autre qui tentait de s'échapper.

Capturé au bout de quatre heures d'efforts, il avait été transporté au zoo pour observation.

L'Inde compte entre 12 et 14.000 léopards, selon des statistiques nationales publiées l'an dernier. Il s'aventure de plus en plus dans des zones habitées au fur et à mesure que leur habitat naturel rétrécit.

L'un d'eux avait tué un enfant de cinq ans dans la cour de sa maison dans le centre de l'Inde en 2014.

Une séquence vidéo prise à Bombay (ouest) en 2013 avait montré un léopard s'infiltrant dans un appartement pour attraper un petit chien.

## Expression du Jour

### Espèces sonnantes et trébuchantes"

Signification

- Argent liquide.

Origine

Le bon aloi correspondait au titre légal d'or et d'argent que contenait la monnaie. On le constatait en faisant résonner les pièces sur une surface dure – plus une pièce sonnait et plus elle était pure. On vérifiait ensuite si cette espèce sonnante était également trébuchante c'est-à-dire si elle avait encore le trébuchant, le léger excès de poids que l'on donnait volontairement aux pièces neuves afin que l'usure ne fasse que les ramener au poids exact ; ceci au moyen d'une petite balance, le trébuchet. Les espèces sonnantes et trébuchantes désignaient donc des pièces authentiques, neuves ou presque.

**L'Indépendant**  
Le 4ème Pouvoir  
Journal Populaire, Culturel, Économique, Scientifique  
et d'Actualité Politique et de Prévisions

Journal édité par l'Agence de  
Communication et de Presse Internationale  
(ACP INTER)

**Siège Social:** Rue Diamant angle rue de la  
Continuité – Villa de la Fortune Qt  
Adidogomé Wonyomé  
BP 254 Lomé – Togo Tél 228 23 20 41 66

L'information est une vocation

**Directeur Général**

**et Directeur de Publication:**

**Carlos Komlanvi KETOHO**

Cel: (00228) 90 04 80 68 /

23 20 41 66

**Secrétaire de Rédaction:**

**Andréas DAGAWA**

**Rédaction:**

**Carlos Keith's**

**Alfredo Philoména**

**Richard AZIAGUE**

**Sarah Jennifer**

**Service Commercial**

**AYIKA Ekoué Teddy**

91 91 25 20

**Marketing et Distribution:**

**Dodji KETOHO**

**Maison de la Presse**

**Case N°1**

**PAO:**

**ACP INTER**

**AYIKA Ekoué Teddy**

(Tél: 2320 41 66)

**RECEPISSE N°0311/14/03/07/HAAC**

**www.independantexpress.com**

Affaire de Chef de file de l'opposition

# Un cabinet « préfabriqué » imposé à FABRE

**Donner d'une main et reprendre de l'autre est la politique constamment menée par des pouvoirs qui n'ont aucune volonté de partager la gestion des affaires du pays. La consécration du statut de chef de file de l'opposition confié à Jean Pierre Fabre est tout sauf une décision de bonne foi politique. Alors que la polémique s'enfle sur les prochaines attitudes du leader de l'opposition face à cette responsabilité, le pouvoir togolais tombe le masque en s'engageant dans des manœuvres qui cachent les intentions réelles de cette consécration. Du coup, le leader de l'ANC devrait déjà commencer à réfléchir aux pièges sans fin qui l'attendent dans la gestion de ce statut. Premiers signe, la composition de son cabinet.**

C'est donc en conseil des ministres que le pouvoir togolais, après plusieurs années de réticences dans la mise en œuvre du statut de l'opposition que l'information est tombée. Le statut du Chef de file de l'opposition togolaise est enfin reconnu. Une décision qui impose déjà dans le compte rendu du conseil des ministres les devoirs et les droits de celui qui sera l'élu de ce poste, qui sera naturellement Jean Pierre Fabre : entretenir l'image du pays, participer aux manifestations officielles, logiquement aux côtés du Chef de l'Etat ou des barons du pouvoir avec des caméras braquées. Il jouira des privilèges qui accompagnent cette responsabilité institutionnelle. Avoir un bureau digne du rang, avoir un cabinet nourri en ressources matérielles et humaines et fonctionner comme une administration.

L'analyse de ces responsabilités laisse à s'inquiéter sur ce piège dans les signes annonciateurs ne se font pas attendre. Cette responsabilité pourrait, si le leader donne dans du zèle, l'éloigner de ses activités premières de leader de parti d'opposition, rompu à la tâche de mobilisation



et de contestation, et risquera à la longue de neutraliser son dynamisme et sa fougue au devant de ses militants.

D'ailleurs, dans les milieux du pouvoir, on croit dur comme fer que Jean Pierre Fabre, une fois

installé n'aura plus le temps de s'occuper sérieusement de ses contestations politiques.

Depuis la consécration de ce statut, d'après nos informations, le leader de l'ANC est fréquemment invité à discuter avec le ministre

de l'administration territoriale sur plusieurs sujets, notamment les questions politiques liées au dialogue politique, au élections locales et à son statut.

D'après les informations qui nous sont parvenues, le décret de

de l'institution composé de toutes les ressources, notamment matérielles et techniques.

Mais ce qui devrait faire sourire tout observateur de la scène politique est la proposition faite à Jean Pierre Fabre de lui constituer les ressources humaines de son cabinet.

Il s'agira donc, selon nos enquêtes, de parachuter des hommes et femmes présentés comme des agents de l'Etat pour administrer le fameux cabinet du chef de file de l'opposition.

En termes clairs, on propose un cabinet préfabriqué à Jean Pierre Fabre qui pourrait, s'il accepte la proposition de travailler des illustres inconnus.

Pour ceux qui connaissent le pouvoir en place, cette équipe sera bourrée des individus méconnus, importés des services de renseignements et des informateurs.

Ils auront la mission de transmettre quotidiennement les faits et gestes du leader de l'opposition à qui de droit.

Ce qui permettra de surveiller Jean Pierre Fabre comme du lait sur le feu.

C'est vrai, le leader de l'opposition n'a pas encore donné son accord à ce cadeau empoisonné. Mais dans la mentalité de certaines personnes aux commandes, Fabre

devra depuis sa consécration, rester soumis aux différentes impositions venant du pouvoir en place. Cette attitude est coutumière chez les tenants du pouvoir. A tous les moments où il s'est agi d'un gouvernement d'union nationale ou la nomination d'un membre de l'opposition à la Primature comme dans un ministère, ce sont des cabinets clés en main qui sont imposés. Les responsables n'ont pas la liberté de choisir les ressources de leurs cabinets et sont obligés de marcher sur des œufs face à des saboteurs avec qui ils sont contraints de vivre au quotidien.

Aujourd'hui encore, la répartition des postes au niveau des ministères et des administrations ne répond en rien à une équité. Ce sont les considérations ethniques et politiques qui ont le vent en poupe. Politiques s'il s'agit de position les militants zélés du parti au pouvoir, qui souvent n'ont aucune compétence à faire valoir. C'est donc ce piège qui guette Jean Pierre Fabre qui devrait se voir clarifier le décret le nommant Chef de file de l'opposition avec des devoirs, des responsabilités et des privilèges.

Comprendre les contours du statut. Contrairement à ceux que plusieurs caciques du pouvoir croient, en s'échauffant de neutraliser Jean-Pierre Fabre à travers cette nouvelle stature, la position de Chef de file de l'opposition érigée en institution ne devrait pas lui attribuer des contraintes.

Les privilèges, il a le droit d'en jouir, comme de les limiter s'il trouve qu'il en est fait un peu de trop.

Comprendre les contours du statut. Contrairement à ceux que plusieurs caciques du pouvoir croient, en s'échauffant de neutraliser Jean-Pierre Fabre à travers cette nouvelle stature, la position de Chef de file de l'opposition érigée en institution ne devrait pas lui attribuer des contraintes.

Les privilèges, il a le droit d'en jouir, comme de les limiter s'il trouve qu'il en est fait un peu de trop.

Comprendre les contours du statut. Contrairement à ceux que plusieurs caciques du pouvoir croient, en s'échauffant de neutraliser Jean-Pierre Fabre à travers cette nouvelle stature, la position de Chef de file de l'opposition érigée en institution ne devrait pas lui attribuer des contraintes.

Les privilèges, il a le droit d'en jouir, comme de les limiter s'il trouve qu'il en est fait un peu de trop.

Comprendre les contours du statut. Contrairement à ceux que plusieurs caciques du pouvoir croient, en s'échauffant de neutraliser Jean-Pierre Fabre à travers cette nouvelle stature, la position de Chef de file de l'opposition érigée en institution ne devrait pas lui attribuer des contraintes.

Les privilèges, il a le droit d'en jouir, comme de les limiter s'il trouve qu'il en est fait un peu de trop.

Comprendre les contours du statut. Contrairement à ceux que plusieurs caciques du pouvoir croient, en s'échauffant de neutraliser Jean-Pierre Fabre à travers cette nouvelle stature, la position de Chef de file de l'opposition érigée en institution ne devrait pas lui attribuer des contraintes.

Les privilèges, il a le droit d'en jouir, comme de les limiter s'il trouve qu'il en est fait un peu de trop.

## Remaniement en vue :

# La révolution silencieuse de FAURE crée la panique

**La sclérose et la léthargie observées au gouvernement depuis l'élection présidentielle autorise les critiques, même les plus acerbes contre un nouveau mandat présenté comme social par le Chef de l'Etat togolais. Conscient de l'incapacité de son Premier ministre à donner un dynamisme à l'action gouvernementale et à plusieurs ministres qui végètent dans l'oisiveté, Faure sort de l'ombre et prépare un remaniement. Rien ne sera plus comme avant. Le travail et les résultats seront la clé de voute du maintien au gouvernement ou de quelque nomination. C'est la panique, normal, chez les ministres togolais.**

Les chances pour Komi Klassou, actuel premier ministre de se faire encore reconduire sont maigres, d'après nos enquêtes.

Le remaniement était prévu pour être opéré au plus tard en début du mois de février. Mais la fuite diffusée par certains journaux ont fait rétracter Faure Gnassingbé. Le Chef de l'Etat togolais n'aime pas agir pour confirmer la fuite dans la presse. C'est une incongruité de la démocratie togolaise qui oblige les journalistes à s'adonner à plusieurs acrobaties pour révéler des informations et les voir confirmées.

Au dernier remaniement en France, la presse dans son ensemble connaissait déjà la position des Verts, le départ de

Laurent Fabius, le maintien du Premier Ministre Manuel Valls et l'arrivée de certains nouveaux ministres.

Au Togo, la nomination ou la révocation d'un ministre est souvent élastique et jusqu'à la dernière seconde qui précède la présentation des membres du nouveau gouvernement, les postulants maintiennent leur souffle. C'est donc le propre des démocraties incertaines.

Mais, c'est la révolution silencieuse enclenchée par Faure Gnassingbé depuis près de deux mois qui étonne certains observateurs.

Toutes les semaines, conseil des ministres avec des décisions et des nominations. Les ministres

sont convoqués déjà à 6h 30 pour le conseil. Des ministres sont tenus de présenter un bref résumé de leurs cahiers de charges en guise d'évaluation, de faire des propositions dans leurs domaines respectifs.

Ce n'est pas exercice facile. Au dernier conseil tenu jeudi dernier, il a été constaté des difficultés chez certains ministres à se défendre sur leurs actions.

Parallèlement au conseil des ministres, la commission des réformes est chargée d'évaluer tous les ministres sur les huit derniers mois.

Les actions menées, les résultats, les échecs, les difficultés, et les justifications aux critiques de la presse.

Les départements qui ont le plus de difficultés à se défendre sont l'économie et les finances secoués par les rapports peu reluisants du FMI et les boulets trainés par l'Office Togolais des Recettes constamment sous le feu des critiques tous azimuts.

Les travaux publics qui constituent le nid de toutes les imperfections

Alfredo Philomena

suite à la page 6

# Réponse de L'Indépendant Express au droit de réponse du ministre AYASSOR

Lomé, le 18 février 2016

**A Monsieur le Ministre de l'Economie,  
des Finances et de la Planification du Développement**

**Objet :** Votre Droit de réponse

Monsieur le Ministre,

Je viens par la présente, vous faire part de la réception ce matin à 10h 58 au siège de mon journal d'un courrier adressé à la rédaction dont l'objet est intitulé : « Droit de réponse du Ministère de l'Economie, des finances et de la planification du Développement suite à l'article paru aux pages 1,4,6 du journal togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité. »

Je tiens à faire la mise au point suivante pour exprimer mon point de vue face à une correspondance adressée par un Ministère de la République qui est truffée de légèretés et de bassesses tant sur la forme que dans un fond que je n'ai pas réussi à éproucher jusqu'au bout.

Déjà en recevant l'enveloppe, j'ai été surpris par la calligraphie et l'orthographe des mots inscrit pour nous identifier (copie).

En tentant d'aller au fond, j'ai découvert des tournures rares qui ne seraient pas dignes d'être publiées dans notre journal, la rédaction de l'Indépendant Express étant rigoureuse sur le respect des formulations grammaticales du français.

Mais seulement beaucoup d'autres dérives juridiques nous autorisent à nous passer du galimatias confus et touffus contenu dans ce document :

1- L'article 45 du code de la presse stipule : « le Directeur de la publication est tenu d'insérer gratuitement dans le prochain numéro les rectifications susceptibles de rétablir la vérité des faits. L'insertion de celles-ci devra être faite à la place et dans les mêmes caractères que l'article incriminé. La rectification ne doit pas dépasser en espace l'article qu'elle corrige.

Or pour votre « droit de réponse » qui fait 5 pages A4, monsieur le Ministre, il dépasse largement la proportion de la publication de base.

2- L'Article 49 du même code de la presse stipule : « La publication ou la diffusion de la réponse peut être refusée si une réponse a été déjà publiée ou diffusée à la demande de l'une des personnes autorisées à l'article 49 du présent code.

Or, avant même que votre courrier contenant le droit de réponse parvienne à notre rédaction ce jeudi 18 février, vous en avez, vous ou vos collaborateurs, autorisé de façon soutenue une publication sur des réseaux sociaux. Ce qui ne donne pas du sérieux à un ministère d'Etat de son état, où les lettres adressées à un tiers sont diffusées sur les réseaux sociaux avant même d'arriver à leurs destinataires.

On comprend donc pourquoi, Monsieur le Ministre, votre département souffre des insuffisances constamment dénoncées par la presse et les cadres de votre cabinet.

3- L'article 5 du code de déontologie des journalistes du Togo est encore plus explicite sur les conditions élémentaires d'un droit de réponse : « les informations inexactes ou fausses doivent être spontanément rectifiées. Des personnes injustement mises en cause, ont droit à la réparation par le droit de réponse. Le droit de réponse est garanti aux personnes physiques

et morales. Le droit de réponse ne peut s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée. »

Or, dans votre document que vous appelez Droit de réponse, vous réagissez à un article qui a été publié le 1er décembre 2015 en faisant fi du principe de spontanéité et vous le faites circuler sur les réseaux sociaux avant même sa publication dans le journal.

Enfin, vous pensez revendiquer la légalité de votre requête en écrivant dans la lettre qui accompagne votre document la phrase suivante : « Conformément aux exigences légales du code de la presse et de la communication, le présent droit de

réponse, qui vise à rétablir la vérité des informations, doit être publié dans le même schéma que l'article incriminé »

Or, en revisitant le code de la presse et de la communication en ses articles évoqués plus haut, votre démarche est viciée, nulle et de nul effet pour être publié dans la rubrique Droit de réponse.

Nous ne saurions en ce qui nous concerne rendre public ce droit de réponse en raison de son caractère juridique illégal, de peur de violer les principes même de notre code.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre d'Etat de vous adresser à l'avenir à de compétents juristes, si vous-mêmes, êtes conscient que vous n'en êtes pas un ; et des professionnel de la communication dans vos démarches professionnelles du genre.

Cela vaudra également pour l'image de l'administration publique en général et de votre ministère en particulier.

Nous restons à votre disposition pour le rétablissement de la vérité pour les publications qui concernent votre département.

Veillez agréer Monsieur le Ministre, l'expression de nos considérations distinguées.

**Le Directeur de Publication**

**Carlos Komlanvi KETOHO**

**Ampliations :**

**HAAC**

**Ministère de la Communication, du sport et de la formation civique**

**Presse**

**L'actualité continue sur  
[www.independantexpress.com](http://www.independantexpress.com)**

Droit de réponse

# La HAAC vole au secours du ministre AYASSOR

*Procédure viciée, manque de sérieux et de responsabilité, ce sont les qualificatifs qui conviennent à la lettre à nous envoyée par le ministre de l'économie et des finances Adji Othel AYASSOR en guise de droit de réponse. Nous avons envoyé une réponse à ladite lettre parce que la requête du droit de réponse avait été précédée de la publication sur les réseaux sociaux de celui-ci, ce qui dénote de la gestion cavalière du ministre d'Etat chargé des finances. Une rencontre avec des émissaires de la HAAC, au moment où nous mettions*

*sous presse nous oblige à manifester encore une fois notre bonne foi et notre sens de sérieux et de responsabilité en publiant ce droit de réponse qui répond en rien aux normes légales. Justement, pour permettre à nos lecteurs de voir les dessous d'un ministère géré au pifomètre, nous rendons publique notre lettre réponse envoyée au ministre AYASSOR qui exprime notre déception face à l'attitude hautement amatrice du ministère.*

## Droit de réponse du Ministère de l'Economie, des finances et de la planification du développement

Objet : Droit de réponse du Ministère de l'Economie, des finances et de la planification du développement suite à l'article paru aux pages 1,4 et 6 du journal togolais d'informations générales d'analyses politiques et de publicité « L'Indépendant express »

A

Monsieur le Directeur de Publication du journal « L'Indépendant express »

Dans sa parution n° 356 du 1er décembre 2015, sous le titre « Travaux publics et le scandale des taches noires/ faille d'Alédjo : histoire secrète de 17 milliards disparus », en pages 1,4 et 6, le journal togolais d'informations générales, d'analyses politiques et de publicité « L'Indépendant express » dont vous êtes le Directeur général et Directeur de publication a accusé le Ministère des travaux publics et celui de l'Economie, des finances et de la planification du développement d'avoir cocufié les travaux publics, selon vos mots.

Par ailleurs, l'article dont vous êtes vous-mêmes l'auteur indique que « c'est le ministère des travaux publics qui devrait suivre la régularité de cet ouvrage, mais le marché, qui a été à l'entreprise chinoise de gré à gré par le ministère de l'économie et des finances, a souffert de contrôle, raison pour laquelle, de bout en bout, le cahier de charges n'a pas été rempli ». plus loin encore, et d'après de prétendues informations que vous avez recueillies auprès de l'ARMP, l'autorité de régulation des marchés publics, les préfinancements échapperaient à tout contrôle et seraient qu'une entente complice entre l'autorité contractante et l'entreprise qui, eux, seuls, maîtrisent ce qu'ils font ; ce qui vous amène à affirmer que, sur les 17 milliards prévus pour les travaux et préfinancements, « la moitié servirait à exécuter et le reste se partagerait entre l'entreprise chinoise et la personne contractante qui donne le marché, le ministère de l'économie et des finances ».

Enfin, vous affirmez que l'accès à l'information est verrouillé au Ministère de l'Economie et des finances et personnes n'oseraient donner des informations sous prétexte que des consignes auraient été données en ce sens pour camoufler les contours du préfinancement, et vous interpelliez le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des finances et de la planification du développement, Adji Otché AYASSOR, pour qu'il apporte des éclaircissements dans les conditions normales de la gouvernance puisqu'il serait, selon l'article publié, le chef d'orchestre de ce gré à gré.

Suite à cette publication, souffrant d'une incohérence notoire, nous tenons à faire la mise au point suivante, vu les incohérences et faussetés relevées dans votre document et surtout la non-maîtrise de votre part des contours du concept de préfinancement et de la notion d'autorité contractante, etc. la mise au point s'impose car vos lecteurs ont du se perdre dans leur désir de s'informer. Vous avez apparemment besoin de mettre vos connaissances à niveau avant d'écrire sur des sujets de cette nature que vous ne maîtrisez pas.

S'agissant du marché public portant sur le contournement d'Alédjo, vous parlez d'un projet dont le maître d'ouvrage est le ministère chargé des infrastructures et d'un marché public dont l'autorité contractante est le ministère de l'économie, des finances et de la planification du développement.

1- Votre assertion selon laquelle le ministère de l'économie, des finances et de la planification du développement est l'autorité contractante du marché est FAUSSE.

En effet, conformément au texte portant code des marchés publics relevant de son domaine de compétence. En d'autres termes, le ministre de l'économie, des finances et de la planification du développement ne saurait attribuer un marché public relevant des infrastructures routières contrairement à ce que vous vous peinez à faire croire à vos lecteurs (première contre-vérité). Sachez pour votre information ce qui suit : le ministre chargé des finances n'est pas le ministre qui a attribué le marché portant sur le contournement d'Alédjo. En vertu du code des marchés publics, le ministre des finances approuve les marchés publics. C'est une attribution lui permettant de vérifier que les marchés publics attribués par les autorités contractantes ont bel et bien une imputation budgétaire et que leur conclusion a respecté les procédures légales en vigueur. En d'autres termes, le ministre des finances, chargé d'approuver les marchés publics, a pour mission de vérifier leur régularité.

2- Votre affirmation selon laquelle le marché du contournement d'Alédjo est un préfinancement est FAUSSE

Le préfinancement en matière de travaux publics est un partenariat public privé (PPP) où l'entreprise attributaire du marché finance les travaux sur fonds propres ou sur un prêt à lui accordé par une banque ou un pool bancaire. Dans le cas d'espèce, le financement du contournement d'Alédjo n'est pas un préfinancement contrairement par l'Etat togolais sur un prêt obtenu auprès de l'EXIMBANK-Chine. Il s'agit d'un prêt lié c'est-à-dire un prêt destiné à financer un marché dont l'attributaire est obligatoirement une entreprise chinoise. C'est le ministère des infrastructures qui a attribué le marché du contournement d'Alédjo et c'est ce ministère qui a assuré le contrôle de son exécution à travers ses propres services et un cabinet de contrôle privé commis à cet effet. Le ministre de l'économie, des finances et de la planification du développement n'a pas été impliqué de près ou de loin dans la réalisation de ce projet de contournement d'Alédjo contrairement à ce que vous vous évertuez à faire croire à vos lecteurs.

Pour votre information, nous tenons à vous faire savoir ainsi qu'à vos lecteurs que le ministre chargé des finances a pour mission de mobiliser à l'intérieur du pays les ressources nécessaires au financement des dépenses publiques et de veiller à la gestion transparente et rigoureuse de ces ressources. Il dispose à cet effet des services chargés des contrôles a priori et a posteriori des dépenses publiques. C'est en vertu de cette attribution qu'il a négocié auprès du gouvernement chinois et signé à Beijing avec EXIMBANK Chine les conventions de financement des contournements de Lomé (1ère et 2ème phases), d'Alédjo de Défalé, le dédoublement actuel de la route Togblécopé-Davié et la nouvelle aérogare de Lomé dans la réalisation desquels il n'a pas été impliqué.

Son rôle s'est limité à ces diligences ci-dessus mentionnées et nous n'arrivons pas à comprendre le sens de votre acharnement et de ces montages grossiers par lesquels vous tentez vainement de manipuler l'opinion en faisant croire que le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la planification du développement est impliqué dans les problèmes du contournement d'Alédjo et Bafilo, il appartenait au cabinet de contrôle commis à cet effet et aux services du ministère chargé des infrastructures de le découvrir, ce qui a d'ailleurs été le cas. Le ministre d'Etat AYASSOR n'a pas été impliqué dans la réalisation de ce marché au point que sa photo soit postée à l'appui de l'article que vous avez publié dans votre journal L'Indépendant express et qui comporte de bout en bout de contre-vérités.

Vous prétendez que la moitié de 17 milliards aurait disparu dans ce marché au profit de l'entreprise et du ministère de l'économie, des finances et de la planification du développement mais vous ne dites pas à vos lecteurs qui ne sont pas aussi bêtes et naïfs que vous croyez comment ces milliards ont disparu et surtout combien ce tronçon long de 9km a coûté au point que 805 milliards s'évanouissent sans que vous ne produisiez la moindre preuve. Vous prétendez également que l'accès à l'information au ministère de l'économie, des finances et de la planification du développement est verrouillé et que des consignes ont été données pour camoufler les contours du préfinancement. C'est un montage maladroît et grossier. Une question s'impose. Pourquoi au lieu d'aller chercher vos informations au ministère chargé des infrastructures qui est concerné par ce marché, vous êtes allé au ministère des finances comme vous le prétendez ?

Monsieur Carlos Ketohou, vous feriez mieux de soigner l'image de la presse privée togolaise que de détruire chaque jour sa crédibilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur de Publication, l'expression de notre considération.

Fait à Lomé le 18 février 2016

Le cabinet du Ministre d'Etat,

Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement

Interview / SYNPHOT :

# Dr Gilbert Tsolenyanu explique la campagne pour le sourire

Trêve pour la tempête, place au sourire quoique jaune avec le personnel hospitalier du Togo. Le SYNPHOT, Syndicat qui réunit les praticiens de cette corporation a démarré depuis hier une campagne dénommée « la campagne pour le sourire ». Elle sollicite le personnel médical à offrir le sourire aux patients. Une opération qui vient briser la glace au bras de fer qui oppose l'Etat aux responsables syndicaux.

Dr Tsolenyanu Gilbert, cadre du Synphot, nous explique, qu'au delà des droits que les travailleurs dans le domaine médical réclament, il y a aussi des devoirs, et aussi des responsabilités qui rappellent le serment d'Hippocrate. Gilbert nous explique les contours de la campagne et l'état actuel des relations entre le Synphot et le gouvernement. Chacun doit jouer son rôle et sa partition pour améliorer les hôpitaux du Togo.

Interview.

L'Indépendant Express : Dr Tsolenyanu, bonjour... Vous prévoyez une opération "campagne pour le sourire" dans les centres de santé. Tout va bien donc dans les hôpitaux du Togo. La preuve vous avez le sourire. Sinon en quoi consiste cette campagne ?

Dr Gilbert Tsolenyanu: J'aime bien votre sens de l'humour. Le SYNPHOT " Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du

Togo " organise du 22 au 26 Février 2016 la "campagne pour le sourire" dont le but principal est "de contribuer à l'amélioration de l'accueil dans les formations sanitaires du Togo "

Ceci répond assez bien à votre question et notre objectif au SYNPHOT c'est d'œuvrer à l'érection d'un système de SANTÉ de qualité, qui octroie à notre population quelques soit son niveau social, des soins de qualité tout en garantissant aux prestataires de soins et des conditions optimales de vie et de travail pour mieux servir, sauver des vies et permettre à notre population de sourire à la vie en étant en bonne santé.

Cela sous-entend que le personnel soignant a sa part de responsabilité dans les défaillances constatées au niveau des prestations ?

Point besoin de pérorer sur la situation de nos hôpitaux en particulier, et de notre Système de Santé en général, dont le Diagnostic aujourd'hui est sans équivoque et le besoin de réforme



univoque.

Le personnel soignant a sa part de responsabilité et compte jouer sa partition, en améliorant l'accueil dans les structures de soins pour soulager" per primam " les usagers des services publics de soins, qui souffrant déjà, car meurtris dans leur âme et dans leur corps, espèrent réconfort et guérison auprès des agents de santé

Aussi, tout en nous excusant auprès des populations que nous avons offensées par le mauvais accueil, le plus souvent dans des situations calamiteuses d'exercice de nos activités de soins.

Nous tenons aussi à féliciter l'abnégation et la bravoure du personnel soignant qui dans sa quasi majorité, dans les conditions que nous connaissons, se sacrifie pour garantir des soins à hauteur du plateau technique dont nos hôpitaux sont dotés et voire même opérer des miracles à partir de peu de choses, par la grâce de Dieu.

Dites-nous. Votre bras de fer avec le gouvernement a-t-il pris fin? Existe-t-il encore des points de désaccord sur vos revendications ?

Il ne s'agit pas d'un bras de fer,

juste pour rappel le fer est un métal qui est rapidement rouillé, en plus sérieux il s'agit de revendications que le gouvernement même reconnaît, légitimes, dans le seul et unique but de doter notre pays d'un système de santé de qualité qui nous met à l'abri de catastrophes sanitaires, cas de l'épidémie d'Ébola et autres, qui ont des conséquences socio-économiques dramatiques pour les pays.

Pour la campagne pour le sourire, quel sera la tâche du personnel soignant et le devoir des patients?

Nous appelons à l'amélioration de l'accueil du personnel soignant à l'endroit des patients. L'accueil est le premier remède à la guérison et à la satisfaction d'un malade. Nous appelons donc la population, notre ministère de tutelle, les partenaires techniques et financiers et la Société civile de nous soutenir pour la réussite de cette première édition de "CAMPAGNE POUR LE SOURIRE"

Merci Dr. TSOLENYANU.

C'est nous qui vous sommes gré de votre soutien.

Réalisée par  
Carlos KETOHO

## Affaire de Chef de file de l'opposition

# Un cabinet « préfabriqué » imposé à FABRE

suite de la page 3

La présence physique aux manifestations officielles ne devrait pas être une contrainte absolue.

En sa qualité de chef de file de l'opposition, Jean Pierre Fabre a le choix de marquer de sa présence physique ou de se faire représenter.

Il a d'ailleurs le droit, en tant que Chef de déléguer tout membre de l'opposition pour le représenter officiellement en fonction des événements. Si Tchabouré Gogué le veut, il pourrait représenter le chef de file de l'opposition dans la région des savanes. Fabre pourrait déléguer par exemple Me Dodji APEVON, Président du CAR pour participer en son nom, aux côtés de Faure Gnassingbé aux activités officielles de la fête de l'indépendance.

L'homme, s'il a des obligations pourrait se rendre indisponible pour plusieurs sollicitations pour lesquelles il sera convié.

Ceux qui signent l'arrêt de mort du leader de l'opposition pourraient encore attendre jusqu'à la limite de l'exécution du chef du statut du chef de file de l'opposition.

Le baptême de feu sera le 27 avril prochain, date de l'indépendance

nationale. C'est sûr, Jean Pierre Fabre sera invité à la tribune officielle pour suivre le défilé militaire ou civil. Que deviendront donc les activités parallèles constamment organisées sous les coups de matraques et de gaz lacrymogènes par l'opposition de Jean Pierre Fabre.

Tout ceci donne à bien réfléchir sur les prochaines positions du leader de l'ANC.

Des gardes fous en filigrane Ainsi que nous l'écrivions plus tôt, le Chef de file de l'opposition n'a pas la corde au cou face au statut. L'institution qui abrite le statut du chef de file de l'opposition ne devrait pas être présentée comme les autres institutions comme la cour constitutionnelle, la HAAC ou encore la primature.

L'institution est certes créée et est élevée au rang d'institution mais ne devrait pas avoir les prérogatives entières comme les autres institutions, encore moins les contraintes.

Un conseiller avec rang de ministre n'est principe pas un ministre parce que ses responsabilités sont limitées, notamment la participation au conseil des ministres. Ces garde fous devraient rassurer

ceux qui se bousculent pour plonger le leader de l'opposition dans une abîme incertaine. Tout dépendra donc du leader lui-même qui saura le seuil à ne point dépasser dans la gestion de cette responsabilité.

A ne pas perdre de vue

A côté de la jouissance des privilèges du chef de file de l'opposition, Jean Pierre Fabre a la lourde tâche de demander et d'obtenir des concessions liées au bien être de la population togolaise. Il devra être le contre poids efficace pour régulariser une classe politique lâche, une administration corrompue et laxiste, une situation des libertés fondamentale bafouées etc.

C'est donc un nouveau combat qu'il devra donc avoir les mains libres à mener.

Les différents appels venant du peuple devront être soumis pour les voir améliorer.

Dans tous les cas, la proposition d'un cabinet préfabriqué n'est pas bon signe pour travailler en toute liberté pour le bonheur de ses militants et de ses sympathisants.

Carlos KETOHO



**Siège Social: Rue Diamant angle rue de la Continuité  
derrrière la station SANOL**

**Villa de la Fortune Qt Adidogomé Wonyomé  
BP 254 Lomé – Togo Tél 228 23 20 41 66**

*L'information est une vocation.*

## Santé & Sexualité

### Les conséquences psychologiques de l'excision

L'excision est une mutilation génitale féminine qui consiste en une ablation du gland du clitoris, souvent associée à une ablation d'une partie des petites lèvres de la vulve. Dans certaines ethnies, on y ajoute une infibulation, sorte de couture des deux berges de la vulve entre elles, qui a pour conséquence de rétrécir l'entrée du vagin... Cette mutilation a des conséquences physiques importantes, mais aussi psychologiques. Celles décrites ici ne sont pas le fait de toutes les femmes car chacune réagit à sa manière. Mais il s'agit de conséquences fréquentes.

La première conséquence, quand l'excision se produit à un âge supérieur à 5 ans, âge auquel les souvenirs sont stockés dans la mémoire, c'est la perte de confiance dans l'entourage, le plus souvent dans la mère. Ainsi le formule une jeune femme ayant été excisée : « Le pire, ce n'est pas la douleur, c'est de savoir que ma mère m'a menti, m'a trompée. Elle me disait qu'on allait à une fête, rendre visite à une tante. Je n'ai jamais pu lui faire confiance depuis. » Une autre conséquence de l'excision est la mémoire de la douleur à cet endroit du corps qui entraîne une peur, voire une phobie du contact au niveau de la vulve. L'appréhension à l'idée d'imaginer un contact suffit parfois à entraîner une douleur. De ce fait, un nombre important de femmes excisées souffrent de vaginisme, l'impossibilité de pouvoir supporter une pénétration sexuelle, même quand leur anatomie le permettrait. Le souvenir de la douleur physique est si présent qu'il entraîne une augmentation importante de l'anxiété à la moindre approche et une contraction réflexe des muscles du périnée qui resserre très fort le vagin et interdit alors la pénétration.

Le psychisme étant difficile à séparer totalement du corps, certaines femmes excisées souffrant d'infections urinaires ou vaginales à répétition ressentent encore plus d'appréhension et / ou de douleurs dans leur sexualité, l'appréhension et l'angoisse étant bien sûr augmentées par les difficultés mécaniques et infectieuses. Pour les jeunes femmes vivant en France qui sont confrontées à d'autres jeunes femmes non excisées, le sentiment de ne pas être une femme comme les autres domine. « Je ne suis pas une femme complète » peut exprimer une femme excisée.

D'autres pensent qu'il leur sera impossible de rencontrer un homme qui acceptera une femme pas comme les autres. Elles imaginent que la vie de couple leur est impossible à cause de cette excision. Elles pensent ne pas pouvoir être désirables, aimées comme elles sont. Certaines femmes trouvent que leur sexe est mutilé, anormal, donc qu'il n'est pas beau et sont complexées vis-à-vis d'elles-mêmes ou de leur partenaire. Beaucoup de femmes excisées expriment ces sentiments en disant qu'elles se sentent honteuses, complexées... L'excision peut aussi éloigner de la famille. En effet, si certaines familles ont évolué et décidé de ne pas exciser les dernières filles de la fratrie, d'autres restent sur leur position et pensent que l'excision est une excellente chose. Une jeune femme vivant en France et entendant un autre son de cloche peut s'éloigner de sa famille, de ses sœurs, ses amies, sa mère, parce qu'elle ne peut pas parler de ce qui la préoccupe, sachant que cela sera très mal reçu de critiquer les « traditions ». C'est quelque chose d'extrêmement difficile pour les jeunes femmes africaines pour qui la famille est très importante. D'ailleurs, la majorité de ces jeunes femmes disent, quelle que soit la situation : « Je n'en veux pas à ma famille de m'avoir fait exciser, car je sais qu'ils pensaient bien faire. C'est à cause de l'ignorance, pas à cause d'un manque d'affection ou de volonté de me faire du mal ». Dans un certain nombre de cas, les femmes excisées ont le sentiment que leur mutilation est quelque chose d'horrible dont personne ne veut parler. En effet, nombreuses sont les femmes qui racontent que leur gynécologue les a examinées, voire accouchées, soignées, mais n'a jamais dit un mot sur leur excision. Pourtant, toutes attendent une parole professionnelle sur le sujet et sont choquées qu'on ne leur en parle pas, un peu comme s'il s'agissait de quelque chose d'innommable. Un sentiment très souvent exprimé chez les femmes qui consultent pour parler de leur excision, c'est la fierté de réagir, de s'affranchir de cette pratique et de savoir qu'elles ne transmettront jamais cela à leurs enfants. Les médecins notent aussi quelque chose qui peut paraître étrange : il existe un nombre important de femmes excisées d'origine africaine qui ne savent pas qu'elles le sont. Cela leur est généralement révélé un jour par leur gynécologue à l'occasion d'un problème. Il leur dit : « c'est à cause de votre excision que... » C'est alors un choc terrible pour elles d'apprendre que leur corps d'enfant a subi un tel acte sans que l'on ne leur en ait jamais parlé, preuve, s'il en fallait, que les personnes qui décident d'exciser ne sont pas si fières que cela de cette pratique. Et puis, le dernier aspect, dont il est souvent plus difficile de parler, c'est la certitude de ne pouvoir accéder au plaisir sexuel de la même manière que si le corps était intact. Les femmes excisées se sentent privées du plaisir qui leur serait dû et elles souffrent aussi souvent de ne pouvoir offrir ce plaisir partagé à leur partenaire. On peut même rencontrer certaines femmes qui ont totalement occulté l'idée que la sexualité était un plaisir, telle une jeune femme qui explique : « j'ai toujours mal quand je fais l'amour, mais je sais que c'est normal, c'est comme ça pour toutes les femmes... ma cousine me l'a dit ».

## Bouffée de rire

Un mec rentre dans un bar, se met au milieu du comptoir et commande un café. Le garçon le sert et lui demande de lui régler trois euros. Le type sort alors trois pièces de un Euro, en met une en face de lui, et jette les deux autres à droite et à gauche du zinc. Le barman assez surpris ne bronche pas, prend la pièce en face de lui et va de part et d'autre du comptoir pour récupérer les 2 autres pièces. Le type boit son café et s'en va. Le lendemain, il revient et recommande un café qu'il repaye au même garçon avec 3 pièces de 1 euro dispersées le long du comptoir. Ce cirque dure pendant 3 jours et énerve de plus en plus le barman, lorsqu'un matin le type paye son café avec un billet de 5 euros. Le garçon esquisse un sourire car il voit arriver l'heure de la revanche : il prend le billet de 5 euros (qui est en face de lui) et prend dans sa poche 2 pièces de 1 euro pour rendre la monnaie qu'il lance à gauche et à droite sur le zinc du comptoir. Le type regarde les 2 pièces de 1 euro qui sont à 5m l'une de l'autre. Il sort alors une pièce de 1 euro de sa poche qu'il pose en face de lui en disant :

- Un autre café !

Un gars et sa petite fille sont au magasin de jouet pour acheter une poupée Barbie.

Le gars voit une Barbie qui fait du ski : 40 euros.

Il en voit une autre qui fait de la moto : 50 euros.

Et il en voit une 3ème, Barbie divorcée : 600 euros.

Le gars accroche un vendeur et lui dit :

- Comment ça se fait que la Barbie divorcée est si chère ?

Le vendeur lui répond :

- C'est parce qu'elle contient aussi la maison de Ken, la voiture de Ken, le chalet de Ken, les meubles de Ken, la moto de Ken...

L'actualité continue sur  
[www.independantexpress.com](http://www.independantexpress.com)

### Pharmacies de Garde Du 22/02/16 au 29/02/16

<b>BOULEVARD</b> Bd. Doulassamé 22 21 65 49	<b>SILOE</b> Carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé 22 33 82 87
<b>BON PASTEUR</b> 38, Av. Libération 22 21 13 67	<b>JAHNAP</b> Djidjolé-Gakli, près de Favonet Multimédia 22 51 22 86
<b>AMESSIAME-BE</b> Marché de Bè 22 21 49 74	<b>NATION</b> Face ancien Marché TOTSI 22 25 99 65
<b>DEO GRATIAS</b> Derrière le siège d'ECOBANK Kotokou-Kondji 22 21 83 31	<b>MATHILDA</b> Route PATASSE - Lomégan - ODEF 22 51 15 34
<b>ADJOLOLO</b> 58, Rue Joseph STRAUSS 22 21 05 13	<b>LUMIERE</b> Agbalépédogan 22 25 15 26
<b>MAIRIE</b> Face Mairie 22 21 26 39	<b>LAUS DEO</b> Route de Léo 2000, face clinique Besthesda - quartier Adidoadin 22 25 15 05
<b>GBOSSIME</b> Face Marché Gbossimé 22 22 50 50	<b>APOLLON</b> Face complexe scolaire Makafui - Non loin du carrefour des hirondelles - Avédji 22 31 01 07
<b>SOURCE DE VIE</b> Face Collège Protestant 22 22 45 71	<b>LA GRÂCE</b> Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè 22 25 91 65
<b>N.D. DE LA TRINITE</b> Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco 22 21 27 80	<b>TAKOE</b> Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) 22 34 03 42
<b>YEM-BLA</b> face à la Résidence 22 26 76 51	<b>VITAS</b> Située à Agoè Assiyéyè du côté ouest 22 25 63 43
<b>AEROPORT</b> Rte de l'Aéroport SITO 22 26 21 22	<b>SATIS</b> Près du C.E.G. Koshigan à agoè-logopé sur le Bd de la CEDEAO 22 50 30 55
<b>KOUÉSSAN</b> En face du stade de Kegué 23 20 04 57	<b>DE L'EDEN</b> Route d'Aneho, face cité Baguida 22 27 53 55
<b>RAOUDHA</b> Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, derrière TOGO 2000 22 61 39 39	<b>AVEPOZO</b> A côté de la place publique d'avepozo 22 27 04 86
<b>PHARMACIE 2000</b> BE KPOTA près du Marché Dzifa 22 70 01 69	
<b>LE PROGRES</b> Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji kpota non loin du marché de Zorro-bar 22 35 86 55	
<b>ADIDOGOME</b> Face au camp 2ème RI d'Adidogomé 22 50 54 85	

## Egypte: enfant condamné à tort



émeutes menées par les partisans des Frères musulmans dans la province de Fayoum en 2014.

Son avocat a présenté des documents attestant de son identité, déclarant que son nom avait été ajouté à la liste des suspects sans que les fonctionnaires de la cour n'aient donné son certificat de naissance au juge pour prouver son âge au moment de l'infraction. Dans un post en arabe sur Facebook, le porte-parole de l'armée a expliqué que la condamnation du garçon était une erreur de procédure, précisant que le tribunal aurait dû condamner un garçon de 16 ans portant un nom similaire.

Contestation réprimée  
Le système judiciaire égyptien a fait l'objet de critiques répétées depuis que l'armée a renversé le Président Mohammed Morsi en 2013, suite à des manifestations de masse.

Depuis lors, plus de 1.000 personnes ont été tuées et 40.000 sans doute emprisonnées, toutes tentatives de dissidence étant durement réprimées.

La plupart d'entre elles étaient des



Les autorités égyptiennes ont déclaré à la BBC que la peine à perpétuité pour assassinat prononcée la semaine dernière contre un garçon de quatre ans était une erreur.

Un tribunal militaire avait conclu, en l'absence de l'enfant, qu'il était coupable de participation à des

émeutes meurtrières il y a deux ans.

La condamnation avait provoqué un tollé et suscité une nouvelle pluie de critiques à l'égard du système de justice égyptien.

Ahmed Mansour Qurani Ali avait été condamné ainsi que 115 autres accusés dans le cadre des

partisans des Frères musulmans, mais des militants laïques ont également été l'objet de poursuites pour avoir enfreint la loi anti-manifestation.

En 2014, l'ONU a averti que l'Egypte avait "un système judi-

ciaire où les garanties internationales d'équité semblent être de plus en plus bafouées", suite à la condamnation à mort de plus de 1.200 personnes dans deux procès de masse "comportant des irrégularités de procédure"

# Le 4ème Pouvoir

# L'Indépendant

Journal Togolais d'Informations Générales  
d'Analyses Politique et de Publicité

# xpress

## Mine de crayon

Festival International de la Bande dessinée,  
de la Caricature et de l'illustration

### Lancement officiel

6ème Edition 2016

23 février 2016 - 10 h

### Institut Français du Togo

Thème : «Un arbre, une vie, une planète»

Infos line :

2239 6575 / 9017 7755

9014 4745 / 9628 6866